

# Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

Mardi 6 avril 2021, à 18 h 45

Plateforme TEAMS

---

## COMPTE RENDU

### Sont présents :

Mme Audrey Charbonneau, enseignante, représentante du personnel enseignant  
Mme Pascale Simard, directrice aux écoles Ste-Bernadette et L'Horizon, représentante des directions d'école  
Mme Karyne Thibodeau, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs jeunes  
Mme Annie Marineau, parent, présidente et représentante du CCSEHDAA au comité de parents  
Mme Céline Gauthier, parent  
Mme Annie Wells-Campagna, parent et vice-présidente  
Mme Carmen Simard, orthopédagogue-conseil, représentante des professionnels  
Mme Paula Sandoval, parent  
Mme Marie-Eve Côté, parent  
Mme Karine Minier, coordonnatrice clinique, programme de réadaptation à l'enfance, représentante du CIUSSS  
Mme Isabelle Blanchette, éducatrice spécialisée à la CS, représentante du personnel de soutien  
Mme Nancy Gallant, programme de réadaptation à l'enfance DI-TSA, représentant du CIUSSS  
Mme Cynthia St-Hilaire, parent  
M. Claude Dion, parent

### Sont excusés :

Mme Claudia Desgagné, parent, trésorière  
Mme Mélissa Charron, parent

### **1) OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum étant respecté, nous procédons à l'ouverture de la rencontre.

### **2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Marineau procède à la lecture de l'ordre du jour auquel nous ajoutons les points suivants :

- 11 a) Bilan des présentations
- 11 b) Suivi plan d'intervention
- 11 c) Plagiat

Mme Gauthier propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Sandoval appuie cette proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 3) LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 19 JANVIER 2021

Mme Marineau procède à la lecture du compte rendu 19 janvier dernier. Quelques suivis sont effectués :

**Suivi point 3)** M. Dion demande si chaque année, la direction se doit d'appeler les parents pour effectuer une révision du plan d'intervention de son enfant. Habituellement, la révision devrait se faire annuellement au besoin, mais des modalités spéciales pourraient amener à un report de celle-ci selon Mme Thibodeau. En exemple, si le plan ne nécessite aucun changement, il se pourrait que la direction est pris entente avec le parent et qu'elle lui envoie un message mentionnant que les objectifs se poursuivent et que le plan demeure inchangé pour le moment. Ce fonctionnement se voit davantage étant donné la situation de Covid. Mme Marineau mentionne que pour sa part, elle a reçu un message écrit indiquant que le plan ne serait pas revu. Elle a toutefois préféré rappeler la direction et demander une rencontre afin de partager ses observations, ce qui fut accepté. Mme Wells-Campagna, de son côté, a fonctionné par rencontre téléphonique pour la mise à jour du plan de son enfant.

Mme Gauthier est d'avis qu'une problématique se retrouve au niveau du partage d'informations entre les intervenants au plan d'intervention et ceux sur le terrain. Elle a constaté dernièrement que certains spécialistes n'étaient pas au courant du dossier de son enfant. Lorsqu'elle s'est renseignée, on l'a informé que c'était à elle de faire le suivi aux autres enseignants. Alors, pourquoi un plan d'intervention est-il tenu si les enseignants ne sont pas mis au courant? Mme Thibodeau rappelle que la procédure impute en premier lieu la direction de l'école qui s'avère être la responsable du dossier. Celle-ci communique avec le tuteur de l'enfant, qui, en concertation avec sa direction, se doit de transmettre l'information aux spécialistes concernés. Elle propose à Mme Gauthier de communiquer avec sa direction afin de discuter de la situation.

**Suivi point 5)** Mme Marineau demande à Mme Thibodeau si des établissements ont utilisé les ateliers proposés. Cette dernière mentionne que oui et que même des rencontres de sous-groupe avec des élèves plus anxieux ont eu lieu. Des activités de prévention ont été mises en place également.

**Suivi point 6)** Mme Thibodeau confirme que le premier séjour est terminé et que les directions et les professionnels concernés ont été rencontrés afin de faire le bilan. Étant donné notre ordre du jour chargé, Mme Thibodeau effectuera un retour sur ce bilan à notre rencontre en mai.

**Suivi point 9)** Mme Marineau demande si le pourcentage des étapes a été déterminé. On lui répond que oui, soit 35% pour la première étape et 65% pour la seconde. Mme Marineau demande également comment se passe le service régional à distance. Mme Thibodeau précise que cette offre de service répond aux besoins des élèves ayant des problématiques particulières ne pouvant être dans nos établissements dû à la Covid. D'autre part, notre vigilance envers l'application des mesures sanitaires demeure une priorité dans nos milieux et encore plus avec le retour de la majorité des élèves en classe. On constate également une diminution de fermeture de groupes, ce qui est une bonne nouvelle.

**Suivi point 11 a)** Mme Marineau nous informe qu'une vérification des règles de régie a été faite et il était mentionné que le remplacement d'un membre pouvait être envisagé, mais n'était pas obligatoire. Pour sa part, elle est d'avis qu'étant donné le peu de rencontres restantes, qu'il ne serait pas nécessaire de procéder à un nouvel affichage, mais d'attendre plutôt en septembre. Mme Marineau demande aux membres ce qu'ils en pensent. Tous sont du même avis qu'elle.

Mme Charbonneau propose l'adoption du compte rendu. Mme Wells-Campagna appuie cette proposition. Le compte rendu du 19 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

### 4) SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Marineau nomme des discussions sur le retrait du demi-costume dans le secteur de La Baie, un échange sur la situation de cyberintimidation et le partage des bons coups dont elle nous en énumère deux, soit : une réalisation faite en lien avec la persévérance scolaire à La Baie, où les parents pouvaient écrire un mot d'encouragement à un élève, qui était ensuite placé dans une mosaïque créant un énorme papillon. Et puis, à l'école St-Isidore, des sorties extérieures prolongées ont été offertes aux jeunes ayant des troubles de comportement plus prononcés afin de leur permettre de « lâcher leur fou », ce qui fut bénéfique lors de leur retour en classe, car ils étaient plus disposés à apprendre. Au niveau du rapport du dernier conseil d'administration, ce fut davantage des sujets techniques en lien avec certaines adoptions qui ont été traités.

**5) SUIVI AU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES**

Mme Thibodeau nous informe que la dernière rencontre qui était prévue a été annulée. Elle effectuera donc un suivi à notre prochaine réunion.

**6) SUIVI RENCONTRE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX PARENTS**

Mme Marineau se dit très satisfaite de la réunion informelle qui fut tenue pour discuter de la rencontre d'accueil. Pratiquement tous les parents étaient présents et celle-ci fut très bénéfique. Mme Marineau note que déjà 18 parents ont manifesté l'intérêt d'y participer. Présentement, l'invitation a été envoyée par courriel à tous les parents d'enfants inscrits en maternelle en 2021. Nous procéderons à un envoi aux directions d'école pour qu'elles puissent la partager aux parents des élèves qui iront en première année l'an prochain et qui font l'objet d'un plan d'intervention. Mme Minier précise que de leur côté, des autorisations parentales ont été signées permettant de faire parvenir la liste des noms des enfants suivis dans leur service à Mme Thibodeau.

Mme Marineau poursuit en nous mentionnant ce qui a été décidé pour cette année, soit ; que ce sera une rencontre virtuelle, que le document Le Parcours sera présenté, qu'un témoignage de l'enfant de Mme Wells-Campagna et d'une T.E.S. aura lieu. Le tout sera peaufiné à la prochaine rencontre informelle. Mme Wells-Campagna en profite pour nous partager le plan prévu pour le témoignage de son fils qui sera constitué entre autres d'une petite vidéo à l'école. On rappelle que le tout se déroulera le 1<sup>er</sup> juin.

Mme Marineau termine ce point en remerciant les parents pour leur grande participation et implication dans ce projet d'accueil.

**7) CRITÈRES DE RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS EN ORTHOPÉDAGOGIE**

Mme Thibodeau dépose le projet des critères qui seront utilisés pour la répartition des enseignants en orthopédagogie pour fins de consultation. Ceux-ci sont toujours établis dans le but d'améliorer les services et d'offrir une équité entre les milieux. Elle en explique le procédé et note qu'il a été décidé ce matin avec les directions du primaire qu'une rencontre se tiendrait pour les écoles de 100 élèves et moins pour déterminer les besoins de chacune et répartir les ressources disponibles selon ceux-ci. Elle termine en nommant le pourcentage attribué à chaque critère ciblé et demande aux membres si le tout leur convient. Tous approuvent le document tel quel.

**8) CRITÈRES DE RÉPARTITION DU SOUTIEN DIRECT**

Mme Thibodeau nous rappelle le fonctionnement des phases 1 et 2 et consulte les membres sur le projet de répartition retenu par les directions. On note un ajout particulier pour la prochaine année, soit une portion du budget pour des élèves du préscolaire arrivant avec de grands besoins particuliers. Comme à l'habitude, la phase 2 sera répartie au prorata de la clientèle H des écoles. Après lecture du document, tous sont en accord avec les changements apportés.

**9) FORUM PEHDAA / FORUMS OUVERTS EHDAA DE LA FCPQ / AVIS AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

Mme Marineau effectue un petit rappel sur les fonctions de la Fédération des comités de parents (FCPQ) avant de procéder à un résumé des forums auxquels elle a participé cette année et qui furent fort intéressants. Elle poursuit en nous présentant les grandes lignes du rapport de la FCPQ confectionné suite aux commentaires reçus de plus de 2000 parents lors d'un sondage et qui sera déposé au ministère. Mme Sandoval partage son opinion qui s'avère plutôt en désaccord avec le contenu de ce rapport. Mme Marineau comprend son point de vue et lui rappelle qu'elle n'est que porteuse de l'information, mais qu'elle trouvait important de nous informer des actions prises par la FCPQ.

**10) NOUVEAUX PROJETS AU COMITÉ EHDAA :**

**a) Visibilité et aide du comité EHDAA**

Mme Marineau ayant à cœur l'amélioration de la visibilité de notre comité autant sur le site Internet du Centre de services que dans les milieux scolaires, elle souhaiterait mettre en place de nouvelles avenues permettant de publiciser notre comité et son contenu. Manquant de temps, nous en reparlerons à notre rencontre en mai prochain.

**b) Aide au plan d'intervention**

Mme Marineau nous note un commentaire qui est souvent ressorti lors des forums, soit que les parents ne sont pas assez confortables avec le fonctionnement du plan d'intervention. Elle trouve dommage que les écoles ne partagent peut-être pas suffisamment les outils existants sur le sujet qui pourraient venir en aide aux parents. Elle se questionne à savoir s'il y aurait moyen de médiatiser davantage le sujet en début d'année. Afin de pouvoir échanger plus sur le sujet, nous en reparlerons à la prochaine rencontre.

**11) AUTRES SUJETS :**

**11 a) Bilan des présentations**

Nous reportons le point à la prochaine rencontre.

**11 b) Suivis au plan d'intervention**

Ce point fut traité lors des suivis au compte rendu du 19 janvier 2021.

**11 c) Plagiat**

Nous reportons le point à la prochaine rencontre.

**12) PROCHAINE RENCONTRE**

Nous rappelons que la prochaine rencontre formelle aura lieu le 18 mai à 18h45.

**13) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme St-Hilaire propose la levée de la séance. M. Dion appuie la proposition. La séance est levée à 20h46.

---

Annie Marineau  
Présidente du CCSÉHDAA



Geneviève Bouchard  
Secrétaire de la rencontre